

JOURNAL QUOTIDIEN.

ROULLIARD & CIE., Propriétaires.

BUREAU: BLOC BRUNSWICK, SOREL, P. Q.

J. B. ROULLIARD, Directeur.

PEINTURES. Vente de toutes sortes, Médecines Patentées, etc. J. T. LETOURNEUX, 259 Rue SAINT-PAUL, MONTREAL.

FAITES USAGE DES CELEBRES Chauffeurs à Eau Chaude. Radiateurs Fonds pour prompt circulation et économie d'espace. F. & C. Gruney & Co., Montreal.

LOTERIE NATIONALE. Classe D. Nomenclature des Lots. \$50,000.00. S. E. LEFEBVRE, Bureaux: 49, Rue SAINT-JACQUES, MONTREAL, Canada.

LA "LANCASHIRE" COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU DE MANCHESTER, ANGLETERRE. CAPITAL - - - - - \$15,000,000. BELLEAU & BARNFORD, Agents.

Librairie C. O. Beauchemin & Fils, 286 & 288, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL. NOUVEAUX LIVRES.

Edwards' Desiccated Soup. On a été en mesure de constater que ce produit est le plus agréable, le plus nutritif et le plus économique.

La Plus Grande Vente de la Saison. 8ième LISTE DE PRIX. Réductions les plus extraordinaires. BOISSEAU FRERES, 286 et 288, Rue SAINT-LAURENT.

TELEGRAPHIQUE.

FRANCE. Une séance orageuse a eu lieu hier à la chambre française. M. Arène lut, au milieu des interruptions orageuses de la droite, le rapport du comité chargé de prendre connaissance des accusations portées contre les députés Lazard, Laisant et Turquet.

PROTESTATION DU SILENCE. Le général Boulanger se leva et se croisant les bras, promena des regards de défi sur la majorité. Cette pose théâtrale provoqua une immense clameur dans la chambre, au cours de laquelle le député M. Thiers fut couvert pour ses apostrophes au président.

LES DECELS. Après la chère, les duels. Il y en a trois à l'ordre du jour, comme conséquence des derniers duels: M. Arène et Trots de Launay; Bourdeau et de Casagrande; Pichon et Laguerre.

LA CRISE FINANCIERE. Hier, la Bourse de Paris a été faible, vu la rumeur que trois directeurs, y compris le gouverneur de France, M. Arène, ont eu l'intention de démissionner.

ANGLETERRE. Une réunion des actionnaires de la compagnie d'Anvers, à cet égard, pour faire la liquidation volontaire, vu que M. Stockwell ne peut réaliser le prix d'achat.

LES ILES SAMOA. La paix règne dans les îles. Des dépêches de Samoa contiennent les nouvelles d'une sensationnelle victoire sur les ennemis.

NOTES GÉNÉRALES. Les pèlerins américains sont à Rome. Le célèbre ténor italien, Henri Tamburini, vient de mourir, âgé de 60 ans.

LEGISLATURE PROVINCIALE.

QUEBEC, 17. La séance est ouverte à 3.30 heures. L'ENQUÊTE TAILLON. Sur demande de l'honorable M. Taillon, on reprend le débat sur l'enquête.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE DÉBAT. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

OTTAWA, 17. La séance est ouverte à 3 heures. TRAVAUX PUBLICS. Sir Hector LANGRISH, en réponse à M. Welch, dit que plusieurs travaux publics seront entrepris l'été prochain dans l'île d'Elgin.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

OTTAWA, 17. La séance est ouverte à 3 heures. TRAVAUX PUBLICS. Sir Hector LANGRISH, en réponse à M. Welch, dit que plusieurs travaux publics seront entrepris l'été prochain dans l'île d'Elgin.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

OTTAWA, 17. La séance est ouverte à 3 heures. TRAVAUX PUBLICS. Sir Hector LANGRISH, en réponse à M. Welch, dit que plusieurs travaux publics seront entrepris l'été prochain dans l'île d'Elgin.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

LE BUDGET. M. WOOD (West Moreland) continue le débat sur le budget et parle pendant une heure. M. BECHARD lui succède, c'est le premier député de la province de Québec qui sur sa situation financière.

TARIF DES ANNONCES.

Cartes Professionnelles SOREL. AVOCATS. Germain & Germain, Avocats.

Coin des Rues du Roi et George. A. A. BRUNBAU, Avocat.

Coin des Rues du Roi et George. H. Martel & Lacroix, Avocats.

Coin des Rues George et Prince. E. A. D. MORGAN, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. A. VILLIARD, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. P. VASSER, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. W. L. M. DESJARDINS, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. C. GREBESSA, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. W. L. M. DESJARDINS, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. C. GREBESSA, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. W. L. M. DESJARDINS, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. C. GREBESSA, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. W. L. M. DESJARDINS, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. C. GREBESSA, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. W. L. M. DESJARDINS, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. J. C. GREBESSA, Avocat.

Coin des Rues George et Prince. W. L. M. DESJARDINS, Avocat.

LE SUD
Journal Quotidien
Publié à l'Imprimerie
ROULLIARD & O
SOREL, P. Q.

ABONNEMENT :
Le Journal Quotidien, 50 cent par an
En plus 25 cent par trimestre
Le Journal Quotidien, 10 cent par an

ANNONCES (mesure usuelle)
Première insertion, 10 cent la ligne
Deuxième insertion, 8 cent la ligne
Troisième insertion, 6 cent la ligne

ROULLIARD & C
SOREL, P. Q.

Sorel lundi, 12 Mars 1880.

Fermes expérimentales.

Durant la récente lutte électoral dans Joliette, M. Doyon, M. P., pour l'air fut une sortie contre le gouvernement fédéral parce que celui-ci dépensait des millions de piastres pour la ferme expérimentale, en pure perte.

Maintenant que M. Doyon est au Parlement pourquoi n'en profite-t-il pas pour porter ses coups redoublés contre ces fermes, contre le gouvernement ?

En attendant, nous donnons un sommaire de ce qui a déjà fait cette ferme expérimentale, nous promettant de revenir sur cette importante question.

Quoi qu'il en soit leurs successeurs qui aient mis leurs projets à exécution, le crédit d'avoir établi un collège agricole dans Ontario, est dû au gouvernement de feu l'honorable Sandfield Macdonald et particulièrement à l'hon. John Carling qui travaillait beaucoup à promouvoir les intérêts agricoles du pays.

Établissement d'une ferme expérimentale centrale à Ottawa et d'autres fermes successives dans les différentes provinces du pays, est dû aussi au zèle de M. Carling et à l'appui chaleureux donné à ses propositions par ses collègues du gouvernement.

Toute personne qui veut se donner la peine de visiter la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, peut se rendre compte de ce qui y a été fait, dans un temps relativement court. Pour ceux qui ne veulent pas se donner cette peine, nous leur conseillons de lire le rapport du directeur de cette ferme, publié samedi dernier, ils y verront les progrès qui ont été faits.

Outre la ferme centrale, des terres ont été achetées ou louées à cet effet, à Nappan, Nouvelle-Écosse, pour les provinces maritimes, dans les environs de Brandon, pour le Manitoba, près de Indian Head, pour les Territoires du Nord-Ouest, et à Agassiz, servant dix mille à l'Est de Vancouver, pour la Colombie-Britannique.

La ferme d'Ottawa sera avant peu terminée, une des plus belles institutions de la capitale.

Dans son rapport le professeur Standen, directeur de cette ferme dit que, dans le cours de l'année dernière, 735 échantillons de grains, envoyés par des cultivateurs de toutes les parties du pays, ont été essayés, contre 181 en 1876-77.

Les essais de l'année comprennent : 440 échantillons de froment, 80 d'orge, 146 d'avoine, 26 de pois, 5 de seigle, 5 de blé d'Inde et 27 de veaux.

Tout ce qui concerne la distribution des grains, 2,150 échantillons ont été expédiés de la ferme, au commencement de l'année, dont 1,529 étaient de froment, de seigle, d'avoine et d'arbres forestiers.

Dans le cours de la saison, 49 sortes de seigle ont été essayées et on a cultivé 53 sortes de blé, 251 sortes de pommes de terre, et 4 sortes de betteraves.

Les groupes d'arbres qui se trouvent sur la ferme sont composés de 1,321 spécimens de dix sortes différentes ; et l'on y voit de plus, plus de 10,000 jeunes arbres dont plusieurs sont assez gros pour être placés dans les groupes. On doit en expédier un certain nombre cette année, aux fermes expérimentales du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cours de l'année, on a posé 180 verges de tuyaux d'égout en tulle, on a travaillé aux chemins et érigé plusieurs édifices.

Durant la dernière saison on a reçu plusieurs dons de graines d'arbres, de plantes, etc., d'Europe et d'Asie, venant des Jardins Royaux de Kew.

M. Chs. Gibb, d'Abbotsford P. Q. a généreusement donné une grande quantité de graines de Russie.

L'hon. M. Norman S. Coleman, commissaire de l'Agriculture aux États-Unis, a envoyé plusieurs sortes de graines et de plants.

Collège Royal agricole de Tokio, Japon a fait parvenir différentes sortes de graines d'arbres.

Des échanges ont été faits avec toutes les fermes expérimentales des États-Unis et avec quelques-unes d'Europe.

Une partie intéressante du rapport qui nous occupe, est celle qui a trait aux graines venant de l'Asie. Il y est dit que d'après les instructions du Ministre de l'Agriculture, une correspondance a été échangée avec le gouvernement des Indes et grâce à l'intérêt que Lord Dufferin y a porté, on a fait des recherches par tout l'empire, afin de connaître quelles seraient les graines des Indes dont on pourrait faire l'expérience ici. On a fait un rapport très intéressant à ce sujet.

Comme appendice au rapport du directeur de la ferme, se trouvent les rapports du chimiste, M. Shutt ; de l'entomologiste et du botaniste, M. Fletcher ; de l'horticulteur, M. Hillborn ; du gérant de la basse-cour, M. Gilbert et des surintendants des fermes de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Ces fermes expérimentales vont rendre des services incalculables à l'agriculture au Canada.

Déjà leur importance est reconnue, et l'on admet que l'argent que l'on a dépensé pour ces fermes est un placement profitable pour le pays.

L'hon. M. Carling prend plus qu'un intérêt officiel dans cette œuvre. Il est sincèrement convaincu que ces institutions sont appelées à rendre de grands services aux cultivateurs, et par conséquent il travaille à leur prospérité.

Le travail continué à ce fait pour ces fermes expérimentales a toujours été, comme nous l'avons déjà dit, cordialement appuyé par ses collègues.

Une discussion assez importante a eu lieu hier sur un bill de M. Duplessis, pour rendre au conseil de ville de Trois-Rivières le droit de licencier les habitants de la ville.

Le bill était proposé par M. Casgrain, et l'honorable Procureur Général l'a fait rejeter par 9 voix de majorité. M. Duplessis a fait une superbe lutte ; mais contre la force, quelle résistance est égoïste, si légitime qu'elle soit, peut tenir !

M. Casgrain a ramené la fameuse cause Regina vs Charland, dont les journaux ont déjà entretenu le pays très au long.

Le député de Québec a justifié en cette circonstance la haute réputation de criminaliste dont il jouit au Canada. Sa science profonde du droit et de la procédure criminelle dont il a fait preuve, contrastait avec l'ignorance et la légèreté de ce département de la justice, à Québec, a apportée en toute cette affaire. M. Gladu n'a pu s'empêcher de dire que la façon dont les accusés ont été acquittés, sans procès, après avoir été trouvés coupables devant le grand jury, était extraordinaire quoique justifiable dans les circonstances, pour raison d'économie. C'est une doctrine assez singulière qui ne devrait pas s'étendre trop loin dans l'application, car les criminels seuls y trouveraient leur affaire.

Notre Procureur Général, très aimable toujours, mais pas assez au fait de la procédure parlementaire, a fait une jolie méprise hier soir.

Il a proposé que le bill de M. Duplessis, concernant les licences de Trois-Rivières, fut amendé avant sa seconde lecture ! ! ! Or, on sait que cela ne se peut d'abord qu'en comité général de la Chambre, c'est-à-dire toujours quand la seconde lecture du bill a été faite pour le consacrer au principe ! Et c'est, agasse ! à la seconde lecture, c'est la considération du principe. On n'amende qu'après cette considération ; avant on rejette le bill tout entier, mais on ne l'amende pas.

A minuit, grâce à la lenteur du sténographe, on est à la disposition de M. Paquin, qu'il s'agit de forcer à répondre à la question : De qui tenez-vous l'information que ces documents (billets, etc.) se rapportent aux deux chèques, \$50,000 et \$100,000 ?

Il vient produire des documents qui ne se rapportent pas à leur face même aux billets \$50,000.

« Comment rattacher ces chèques à l'affaire ? demanda-t-on à M. Paquin, qui répondit : « Par les informations qu'on m'a fournies. »

Nous voilà en face de quoi ? Unique ment d'informations par ouï-dire ! Et l'on n'aurait pas le droit de contrôler ces informations, d'en savoir la source, la nature ? C'était la prétention de MM. Robitaille, Gagnon et Pelletier.

Cette prétention est certainement inacceptable, illégale, sinon absurde, et devant un tribunal elle ne serait pas même soulevée par un avocat sérieux, soucieux de sa dignité professionnelle.

Mais en chambre, c'est différent ! L'esprit de parti émeuse le sous-entendu que bien des gens soi-disant de haute futaie et de haute célébrité, ont pu se permettre.

« Comment rattacher ces chèques à l'affaire ? demanda-t-on à M. Paquin, qui répondit : « Par les informations qu'on m'a fournies. »

Nous voilà en face de quoi ? Unique ment d'informations par ouï-dire ! Et l'on n'aurait pas le droit de contrôler ces informations, d'en savoir la source, la nature ? C'était la prétention de MM. Robitaille, Gagnon et Pelletier.

Cette prétention est certainement inacceptable, illégale, sinon absurde, et devant un tribunal elle ne serait pas même soulevée par un avocat sérieux, soucieux de sa dignité professionnelle.

Mais en chambre, c'est différent ! L'esprit de parti émeuse le sous-entendu que bien des gens soi-disant de haute futaie et de haute célébrité, ont pu se permettre.

« Comment rattacher ces chèques à l'affaire ? demanda-t-on à M. Paquin, qui répondit : « Par les informations qu'on m'a fournies. »

Nous voilà en face de quoi ? Unique ment d'informations par ouï-dire ! Et l'on n'aurait pas le droit de contrôler ces informations, d'en savoir la source, la nature ? C'était la prétention de MM. Robitaille, Gagnon et Pelletier.

Cette prétention est certainement inacceptable, illégale, sinon absurde, et devant un tribunal elle ne serait pas même soulevée par un avocat sérieux, soucieux de sa dignité professionnelle.

Mais en chambre, c'est différent ! L'esprit de parti émeuse le sous-entendu que bien des gens soi-disant de haute futaie et de haute célébrité, ont pu se permettre.

« Comment rattacher ces chèques à l'affaire ? demanda-t-on à M. Paquin, qui répondit : « Par les informations qu'on m'a fournies. »

Nous voilà en face de quoi ? Unique ment d'informations par ouï-dire ! Et l'on n'aurait pas le droit de contrôler ces informations, d'en savoir la source, la nature ? C'était la prétention de MM. Robitaille, Gagnon et Pelletier.

Cette prétention est certainement inacceptable, illégale, sinon absurde, et devant un tribunal elle ne serait pas même soulevée par un avocat sérieux, soucieux de sa dignité professionnelle.

Mais en chambre, c'est différent ! L'esprit de parti émeuse le sous-entendu que bien des gens soi-disant de haute futaie et de haute célébrité, ont pu se permettre.

dans le blanc que je vous envoi en incrusté, tous les mois depuis "dans" dans la de ligne jusqu'au mot "company" dans la de ligne, ces deux mois inclus. La voie l'admission des licences, c'est M. Irangulier qui l'a ordonné, non pas en 1877, mais en 1878.

Nous avons publié en extenso tous ces documents. L'Électeur, qui s'en vaite tant de sa noble attitude, n'y a pas fait.

Ainsi, d'un côté, le serment de M. Rivard, le serment de M. Taché, l'ordre de M. Rivard, le mémoire de M. Duchesnay, les instructions de M. Longueville, la lettre officielle de M. Taché, affirmant et déclarant qu'avant le 1er avril 1878, la forme des licences n'était pas alléree, et que les mots en litige n'y étaient pas, etc. D'autre côté, le serment de M. Lockwood seul affirme le contraire.

Où est la force probante ? Évidemment elle n'est pas du côté de M. Lockwood. Loin de nous l'idée qu'il ait manqué à la sainteté du serment. Mais nous sommes forcés de croire qu'il s'est trompé, ou qu'on l'a trompé, dans cette affaire où il avait un intérêt de \$79,000 d'après sa réclamation.

Ses contradicteurs n'ont pas d'intérêt, et leur serment est, lui, et les documents authentiques émettant M. Lockwood.

La base de la réclamation croule donc devant cette accumulation de preuves.

Pour nous, il est évident que la réclamation est absolument non fondée.

Quant aux partisans acharnés du gouvernement, le moins qu'ils puissent dire, c'est que la réclamation était très risquée et que M. Rivard n'aurait dû mener devant les tribunaux M. Lockwood, au lieu de lui payer bénévolement \$10,000, qui sont allés arroiser le gousset des mignons ministériels.

Nous attendons au vote les mem bres de la droite.

Il s'est trouvé, cependant, des députés à la droite assez courageux pour rejouir cette injustice flagrante.

M. Champagne, d'Hochelaga, a donné l'exemple ; en quelques mots précis, résumant toute la doctrine en matière de preuve, il a déclaré que, comme tout membre soucieux de son devoir de député, il voterait pour l'adoption du rapport et la confirmation de la décision du comité. M. Lussier a suivi en termes très énergiques. Il fallait voir la panopie qui s'en suivit. M. Paquin allait être évidemment obligé de répondre, répondre ou aller en prison, et répondre était non honorifique, non Ford, comme je le croyais, mais un personnage très haut hupé de notre politique et qu'il faut, parait-il, absolument sauver de la honte d'avoir violé un engagement solennel et une conscience sacrée.

Il fallait voir les ministres cabaler de rang en rang, flatter, cajoler, menacer. Cette manœuvre leur avait réussi chez quelques-uns. « Je suis pour la décision du comité », avait dit par exemple l'homme de fer L.P. de Dorchester. Quelques minutes après il parlait contre. Mais il restait une bonne majorité qui tenait ferme pour soutenir la décision juste, légale, absolument inattaquable d'un comité composé en majorité de députés libéraux. La position était tendue, il n'y avait pas un instant à perdre. On eut recours à un truc parlementaire et M. Tessier proposa l'ajournement du débat. La motion fut adoptée par 10 de majorité.

Le lendemain on tenait un caucus extraordinaire. On faisait jouer du fouet, on serrait la vis gouvernementale et à la séance de l'après-midi, la décision, malgré des plaidoyers eloquents de MM. David et Blanchet, la décision du comité était renversée.

La comédie était finie.

Je complète ma dépêche télégraphique de cette après-midi que j'ai dû interrompre, l'heure étant trop avancée.

M. Hamel a enfin produit ces fameux capiers qui ne sont pas du tout des billets d'indivision, mais des fausses monnaies. Les deux sont de la main de M. Hamel.

Voici celui qui a signé Charles-Édouard, Québec, 15 juillet 1886.

« Dans le cas d'un règlement avec le gouvernement de Québec des réclamations, je suis prêt à me contenter de la chambre et d'acquiescer à tout ce qu'il y aura à signer, en me engageant à payer au porteur de la présente et à vue la somme de cinquante mille piastres pour l'usage et valable en tout lieu, sans aucune restriction, etc. »

« Signé, « O. CHARLEBOIS. »

Je continue à résumer le témoignage de Whelan.

Charles-Édouard est le premier à rire de cette affaire tout comme Whelan, et Charles-Édouard a reçu que \$20,000 dans la saison d'été 1886, tandis qu'il en réclamait \$200,000 et lui, Whelan, au delà de \$100,000.

La souscription de Whelan à Duherby n'existe pas, c'est un paiement en compte de ce que Whelan lui devait.

Les \$200 payés à Chalifoux tout est au règlement de compte régulier et sur la menace de poursuite de Chalifoux contre Whelan.

Les \$900 à M. Lynch ont été souscrits lorsque les amis de ce dernier, en 1887, lui ont offert un testimonial.

Les \$100,000 payés à M. Loblain n'ont aucun rapport avec le papier Hamel, c'était une affaire personnelle, inconnue de Hamel.

Hamel n'était alors qu'un employé secondaire au Shérif de Québec ; il est ridicule de croire qu'il aurait jamais pu influencer les ministres.

Quand Whelan a parlé de ce billet à MM. Flynn et Lynch, ces derniers l'ont presque mis à la porte et depuis ce temps il a été traité plus durement qu'avant par les ministres.

M. Whelan a souscrit \$1,000,000 pour l'élection du comté de Québec (représenté par M. Casgrain).

« Comme quoi, de fait, dit-il, j'étais carrément contre M. Casgrain. » (Sensation dans la salle.)

M. Whelan a souscrit dans l'élection de Joliette, de Montcalm et d'autres comtés, mais en différentes années, en 85-86-87, et ces souscriptions ne peuvent se rapporter à l'accusation de l'Électeur.

La question maintenant de ce qui reste du grand scandalet doit servir à éteindre la parti conservateur.

« Chercher à lancer une bombe dans le camp ennemi, la laisser tomber à mi-chemin dans le camp ennemi et laisser mourir ses propres soldats, voilà un succès prodigieux qui devra faire mousser les actions de M. Paquin, qu'on ne nomme plus que Paquin l'Espagnol ! »

La Presse.

fait de Québec ou de Montréal n'est en soi-même qu'un caprice, qui n'a rien de sérieux. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit.

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

« C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. C'est un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit, un jeu de l'esprit. »

Le premier venu peut dire et publier impunément tout ce qu'il lui plaît contre les droits de la Sainte Église Romaine et de son Pasteur légitime, mais des papiers très graves sont portés à l'adresse non seulement des laïques catholiques et du clergé, mais du successeur même du Prince des Apôtres, toutes les fois qu'il se permettrait de défendre ou simplement d'exposer les droits indéniables et divins, du Saint-Siège.

Nous adhérons de tout cœur à ces déclarations et aux revendications relatives au domaine temporel de Saint-Siège que Votre Paternité, le Sacré-Collège et les fidèles du monde entier ont tant de fois fait entendre.

Nous ne cessons de persévérer dans les supplications que nous adressons au Dieu très-bon, par l'intercession de la Bienheureuse et glorieuse Vierge Marie et des Saints, pour qu'il daigne protéger notre Père et lui accorder la restitution des droits de la divine Proviuence à consacrer et que tant de siècles ont continués.

Daigrez, Très-Saint Père, agréer les vœux et les prières les plus sincères que nous offrons, ainsi que le clergé et tous les fidèles habitants des provinces, et nous accordier à tous votre paternelle bénédiction.

Le 6 janvier 1889.

De Votre Sainteté.

Les très humbles et très dévoués fils.

E. A. Carl Taschereau, archevêque de Québec ;

L. D. A. Marchal, V. G. à l'administration de l'archidiocèse de Montréal.

O. Routhier, V. G. administrateur de l'archidiocèse d'Outawa.

L. F. évêque des Trois-Rivières

Jean, évêque de Saint Germain de Rimouski.

Antoine, évêque de Sherbrooke.

L. Z., évêque de Saint-Hyacinthe.

X. Zéphirin, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

Elphège, évêque de Nicolet.

L. N. évêque de Chicoutimi.

Le 6 janvier 1889.

De Votre Sainteté.

Les très humbles et très dévoués fils.

E. A. Carl Taschereau, archevêque de Québec ;

L. D. A. Marchal, V. G. à l'administration de l'archidiocèse de Montréal.

O. Routhier, V. G. administrateur de l'archidiocèse d'Outawa.

L. F. évêque des Trois-Rivières

Jean, évêque de Saint Germain de Rimouski.

Antoine, évêque de Sherbrooke.

L. Z., évêque de Saint-Hyacinthe.

X. Zéphirin, évêque de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac.

Elphège, évêque de Nicolet.

L. N. évêque de Chicoutimi.

Lard Lard
Chemin de Fer du Pacifique.
Tableau des heures du départ des trains allant de Berthier à Montréal et de Montréal à Berthier.

</

FEUILLETON

LE CARON DU MOINE

—Perdu, répondit le médecin. Les dents du blessé se heurtèrent avec bruit.

—Rien n'a fait jus qu'à demain, dit-il, ajouta le docteur et s'adressant à Miguel.

—Vous m'avez une fois de plus prouvé que vous avez du cœur.

Le docteur sortit et l'artiste remonta dans l'appartement. Afin de ménager les yeux du blessé, qu'il avait fatigué avec sa vive lumière, Miguel avait reculé la lampe.

—C'est bien elle, telle qu'il l'avait vue pendant une nuit terrible, une nuit qu'il ne pouvait jamais oublier.

—Avec des efforts inouïs, il parvint presque à se dresser sur son séant, et promena autour de lui des regards inquiets dans lesquels se lisait l'effarement d'une terreur indicible.

—Comment venait-elle à sa dernière heure, pour le frapper par la vision réelle de son crime ? Ou se trouvait-il ?

—C'est bien elle, telle qu'il l'avait vue pendant une nuit terrible, une nuit qu'il ne pouvait jamais oublier.

—Comment venait-elle à sa dernière heure, pour le frapper par la vision réelle de son crime ? Ou se trouvait-il ?

—C'est bien elle, telle qu'il l'avait vue pendant une nuit terrible, une nuit qu'il ne pouvait jamais oublier.

—Comment venait-elle à sa dernière heure, pour le frapper par la vision réelle de son crime ? Ou se trouvait-il ?

R. R. R. Le remède le meilleur et au prix le plus bas pour les familles, qu'il y ait dans le monde.

RADWAY'S READY RELIEF. Le Remède le plus sûr et le plus certain pour les Douleurs.

Dubamel, Rainville & Marceau AVOCATS, No 7 place d'Armes

Coffres-Fort FINETTE et FERMES Manufacturés en France

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU Le vin de racine d'Angélique, de très beaux Mars, Epernay, etc.

La Gardienne COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE

L'IMPERIAL COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

VICTOR HUGO BOUQUIN DE MARCHE TOUT !!!

INSTITUT MEDICAL Pour le traitement des maladies chroniques

LIQUEUR LOURDES Cette liqueur est le remède le plus sûr pour les maladies chroniques

CASTOR-OIL Ce remède est le plus sûr pour les maladies chroniques

STABLISSEMENT DE MEUBLES STEWART 1028 & 1034 RUE NOTRE-DAME

E. D. COLLIERET 62, RUE MCGILL, MONTREAL

MAISON DE SANTE Pour les affections chroniques

A. HURTEAU & FRERE Bois de Sciage 62, rue Sanguinet

COOK'S FRIEND Le remède le plus sûr et le plus certain pour les Douleurs

Dubamel, Rainville & Marceau AVOCATS, No 7 place d'Armes

Coffres-Fort FINETTE et FERMES Manufacturés en France

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU Le vin de racine d'Angélique, de très beaux Mars, Epernay, etc.

La Gardienne COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE

L'IMPERIAL COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

VICTOR HUGO BOUQUIN DE MARCHE TOUT !!!

INSTITUT MEDICAL Pour le traitement des maladies chroniques

LIQUEUR LOURDES Cette liqueur est le remède le plus sûr pour les maladies chroniques

CASTOR-OIL Ce remède est le plus sûr pour les maladies chroniques

STABLISSEMENT DE MEUBLES STEWART 1028 & 1034 RUE NOTRE-DAME

E. D. COLLIERET 62, RUE MCGILL, MONTREAL

MAISON DE SANTE Pour les affections chroniques

Pectoral Cerise d'Ayer. Il n'y a pas de maladie aussi perfide que celle qui affecte la gorge et les poumons

Le Renouveur des Cheveux DE HALL, VEGETAL SICILIEN

Le Teinture de Buckingham pour les Femmes

LIQUEUR LOURDES Cette liqueur est le remède le plus sûr pour les maladies chroniques

CASTOR-OIL Ce remède est le plus sûr pour les maladies chroniques

STABLISSEMENT DE MEUBLES STEWART 1028 & 1034 RUE NOTRE-DAME

E. D. COLLIERET 62, RUE MCGILL, MONTREAL

MAISON DE SANTE Pour les affections chroniques

LIQUEUR LOURDES Cette liqueur est le remède le plus sûr pour les maladies chroniques

CASTOR-OIL Ce remède est le plus sûr pour les maladies chroniques

STABLISSEMENT DE MEUBLES STEWART 1028 & 1034 RUE NOTRE-DAME

E. D. COLLIERET 62, RUE MCGILL, MONTREAL

MAISON DE SANTE Pour les affections chroniques

LIQUEUR LOURDES Cette liqueur est le remède le plus sûr pour les maladies chroniques

HUISSIERS Charles Weillbresser J. O. Dauphinais M. DeBlou D. Guérinet

OFFICIERS PUBLICS Juge L'Hon. Juge Alphonse Oumet MAGISTRATS

PROTONOTAIRE A. N. Gouin, Prot. et Greff. Alf. D. de Grandpré, dépt. P. et. Greff.

SHÉRIF P. Guévremont Moie: Deblou, dépt. shérif

MAITRE DE POSTE J. O. DuPassis A. Moreau, Ass. Mtr. de Poste

CONSEILLERS Quartier Richelieu L. T. Trompe J. S. C. Wurtelle

COMITÉ DE FINANCE C. J. C. Wurtelle, président; Conseillers: N. F. Patenaude, Pierre Paul Hus, Nazaire Provost, L. T. Trompe.

COMITÉ DE L'AQUEDUC N. F. Patenaude, Président; Conseillers: Olivier Lesieur, J. O. Dauphinais, Pierre Paul Hus, Séraphin Guévremont.

COMITÉ DE POLICE Philippe Duhamel, président; Conseillers: L. T. Trompe, C. J. C. Wurtelle, William Boivin, Nazaire Provost.

COMITÉ DE L'HOTEL-DE-VILLE J. O. Dauphinais, président; Conseillers: N. F. Patenaude, Philippe Duhamel, Nazaire Provost, Séraphin Guévremont.

COMITÉ DES RÈGLEMENTS L. T. Trompe, président; Conseillers: Séraphin Guévremont, N. F. Patenaude, Pierre Paul Hus, J. O. Dauphinais.

COMITÉ DE SANTÉ Séraphin Guévremont, président; Conseillers: Pierre Paul Hus, Wm. Boivin, Philippe Duhamel, L. T. Trompe.

EMPLOYÉS Recorder, Charles Dorion. Secrétaire-Trésorier et greffier de Police, J. G. Ouellet.

BANQUES Banque du District de Richelieu A. A. TAILLON, Banquier.

BUREAU DU TÉLÉPHONE H. Mountain, agent, Rue du Roi

SEIGNEURIE DE SOREL J. S. C. Wurtelle, agent, Rue du Roi

AGENTS D'ASSURANCE J. A. Morgan W. H. Chaplaine, N. P. W. L. M. Déry, N. P.

AGENCE DE BILLET J. A. Proulx

AMUSEMENTS Salle de Théâtre de l'Hôtel-de-Ville Théâtre des Variétés. Patinoir Boivin

FERBLANTIER PLOMBEURS J. B. Courchons, fils E. Inard Courchons William Coté G. Brienor Dams Vve Grégoire A. Grosseau, fils & Cie

PEINTRES J. A. Payer David Pagé J. B. Pagé Joseph Pagé Narcisse Boivin

HOTELS Hotel Brunswick, Rue de la Reine, près St-Jacques et de la Cie Richelieu-Voir annonce

RESTAURANTS S. Talbot Jos. Parant M. Forgé Boucher E. Boucher

PHOTO-ARTISTE C. T. Desjardins-Voir annonce.

CHAPELLERIE & FOURRURES L. S. Robitaille

TAILLEURS A. Paré M. Robitaille-Voir annonce O. Leblond G. Veillet E. Brassard D. Finlay L. Ethier Allaire & Valençon

MAGASIN DE MODES Madame Gobeil Madame Vve U. Chaplaine Madame Robitaille

EPICIERS C. Labolle-Voir annonce Wm Lunan & Fils-Voir annonce F. N. Chagnon A. F. Francœur A. C. Trompe J. O. Boucher P. C. L'Amour V. Paré Chaplaine & Lacroix Z. Veillet D. Casson L. T. Trompe

CHAUSSURES AGRANDISSEMENT. Elie Senecal & Co. Marchands de Chaussures